



## ACV CHARPENTE INDUSTRIELLE

Cette étude a permis d'établir le bilan environnemental de la charpente industrielle. La fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) a été établie et est accessible à tous sur le site de référence du CSTB ([www.inies.fr](http://www.inies.fr)). Les entreprises fabriquant ce type de charpente peuvent maintenant répondre aux besoins des marchés HQE.

Pour améliorer encore l'impact de leur produit, les fabricants de charpentes industrielles travaillent dans le sens de l'éco-conception, par exemple :

- une augmentation de la part des approvisionnements français, rendue possible par la grande flexibilité des industriels quant aux essences mises en œuvre, qui permettrait de diminuer encore les transports et leur impact ;
- un allègement du traitement de préservation en passant d'une méthode par trempage à une méthode par aspersion, de sorte à diminuer les quantités de produits de traitement utilisées.

Les entreprises de cette filière vont maintenant établir un document de communication présentant les atouts de la charpente industrielle.

## LCA OF TRUSSES

This study was made to produce the environmental profile of trusses. The environmental and health product declaration (FDES in French) was issued and is now publicly available ([www.base-inies.fr](http://www.base-inies.fr)). The companies who manufacture trusses can now have access to the green buildings market.

In the study, suggested ways of improvement of the environmental impact of trusses were for instance :

- An increase of French wood supply associated with an improved flexibility of manufacturers regarding wood species which would reduce the impact of transport,
- A decrease of the amount of treatment product use which could be obtained by using spraying instead of dipping.

The manufacturers' association (SCIBO) is going to issue a leaflet presenting the main results of the project.

Réalisation :

Avec le soutien de :

## REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

**Avec la contribution de M. LECOULS.**

## FINANCEMENT



Le CODIFAB, devenu Comité Professionnel de Développement Economique par décret en conseil d'Etat en 2009, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, FIBC, UFC, UFME, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978 ; ceci par le produit d'une taxe fiscale affectée, créée par l'article 71 de la loi de finances rectificative pour 2003 du 30 Décembre 2003 (modifiée), et dont il assure la collecte.